



Assemblée Générale

24 novembre 2024



ORDRE DU JOUR

1. Approbation du compte-rendu de l'assemblée générale du 26 novembre 2023
2. Rapport moral
3. Rapport financier
4. Approbation des comptes de l'exercice 2024 (octobre 2023 à septembre 2024)
5. Vote du budget prévisionnel de l'exercice 2025 (octobre 2024 à septembre 2023)
6. Tarifs des adhésions 2025 et propositions pour 2026
7. Élection de membres du comité directeur
8. Élection du président
9. École d'aéromodélisme : bilan et projets
10. Section planeurs : bilan et projets
11. Section multi rotors : bilan et projets
12. Section vol circulaire : bilan et projets
13. Section indoor : bilan et projets
14. Section Avion
15. Calendrier 2025
16. Questions diverses
17. Mise à l'honneur

1 - Approbation du compte-rendu de l'assemblée générale du 26 novembre 2023

Vote à main levée



2 - Rapport Moral

- Tout d'abord, nous devons remercier la ville de Chartres pour l'attribution d'une subvention indispensable au fonctionnement du CAC, mais aussi pour la mise à disposition de cette salle que beaucoup nous envient, contre un loyer et des charges très raisonnables. Cette subvention a certes été baissée de 20 % depuis l'année 2023 (comme pour la quasi-totalité des associations de Chartres), mais elle nous permet néanmoins d'assurer un fonctionnement correct du club, grâce à la vigilance du trésorier et du Comité Directeur.
- Sur toute la saison 2024, nous avons subi des conditions météorologiques peu conciliantes avec nos activités extérieures : beaucoup de pluie, beaucoup de vent !
- Malgré cela, l'activité a été soutenue, avec des avions plus nombreux (notamment des grands modèles de voltige), face aux planeurs qui dominaient très largement ces dernières années.



Rapport Moral

- L'effectif du CAC résiste à la tendance baissière générale des clubs aéromodélistes en France et en Centre Val de Loire (- 3,6 % d'adhérents sur 4 ans) : 80 adhérents en 2024 (66 licenciés via le CAC + 14 membres associés, licenciés dans un autre club FFAM) contre 78 (70 + 8) en 2023.
- C'est surtout notre belle plateforme «Jean Guesnon » de St-Germain, qui attire des licenciés d'autres clubs. Mais la tendance reste fragile et incertaine, avec une pyramide des âges défavorable.
- Le recrutement de nouveaux adhérents reste faible et irrégulier d'une année sur l'autre, malgré notre présence active lors du salon des associations (sous la pluie cette année) et de la journée portes ouvertes de l'aérodrome (reportée de juin à septembre à cause ... de la pluie).
 - Depuis septembre, nous avons tout de même six nouveaux adhérents, qui s'échelonnent de 9 ans (presque 10) à 85 ans !



Rapport Moral

- Malgré ces incertitudes sur le moyen terme, le CAC reste dynamique avec toujours une volonté intacte :
 - de voler et de promouvoir le vol :
 - sur notre superbe plateforme Jean Guesnon, à St-Germain-la-Gâtine,
 - sur nos pistes de vol circulaire et d'école, de Champhol (le long de l'aérodrome Chartres Métropole),
 - en indoor, au chaud dans le gymnase Fulbert, d'octobre à mai,
 - d'encadrer les débutants (jeunes et adultes), pour construire, équiper et régler leurs modèles, dans notre salle, et de les accompagner sur nos espaces d'évolution,
 - d'aider les adhérents à se mettre en règle avec les exigences DGAC : immatriculation des modèles, qualification de télé-pilote, numéro d'exploitant UAS,
 - de partager une passion saine et enrichissante dans une ambiance détendue et respectueuse, en toute sécurité.



Rapport Moral – Évènements 2024

- 4 décembre 2023 : participation au Comité Restreint des Usagers (CRU) de l'aérodrome : bilan des manifestations 2023, projets et calendrier 2024.
- 22 décembre 2023 : achat et plantation de 3 arbres d'ombrage supplémentaires le long du parking de la plateforme Jean Guesnon, à St-Germain.
- 13 janvier 2024 : galette des rois des 5 associations de l'aérodrome.
- 19 janvier : achat et installation d'un récupérateur d'eau de pluie (notamment pour l'arrosage des arbres), à la suite du vol du précédent récupérateur en juillet 2023.
- 10 février : participation à l'AG de la LAM-CVL (Ligue d'Aéro-Modélisme du Centre Val-de-Loire) à Landes le Gaulois (près de Tours).
- Février : installation de l'alarme sur les containers de St-Germain, avec transmission sur 3 numéros d'appel.



Rapport Moral – Évènements 2024

- 19 mars : réunion préparatoire à l'aérodrome avec les autorités (Chartres Métropole, et militaires) pour l'accueil de l'ALAT en vue du défilé aérien du 14 juillet.
- 14 et 21 février : séances de formation et d'accompagnement aux exigences DGAC : renouvellement de l'enregistrement des modèles et des attestations de télépilote, venus à échéance 5 ans après leur instauration fin 2018 – Numéro d'exploitant UAS.
- 30 avril : roulage complet de la piste de St-Germain.
- 20 mars et 7 mai : accueil de deux groupes d'enfants défavorisés et/ou handicapés, avec démonstration de Polyclub (sur l'espace de vol de Champhol), et don de planeurs en mousse.
- 15 mai : participation à la grande opération « Rêves de Gosse », pour 174 enfants dont la moitié d'enfants « cabossés par la vie », avec le montage et la distribution de 200 planeurs en mousse financés par le Lions Club Jean Moulin de Chartres.



Rapport Moral – Évènements 2024

- 15 juin : Hommage à Hélène Boucher et 50 ans du centre de Bailleau-Armenonville : exposition du Caudron Rafale n°13 (de Michel Damster), et d'autres avions et planeurs ; vols en soirée.
- 16 juin : Hommage à Hélène Boucher – Yermenonville – Exposition du Caudron Rafale n°13 et du Caudron Luciole (CAC).
- Du 8 au 14 juillet : hébergement dans les locaux du CAC de l'état-major du détachement de l'ALAT pour la préparation du défilé militaire du 14 juillet à Paris.
- Juillet et août : préparation du dossier de demande de subvention de Chartres Métropole.
- 7 et 8 septembre : salon des associations sur la Butte des Charbonniers.
- 21 septembre : journée portes ouvertes de l'aérodrome.



Rapport Moral – Évènements 2024

- Et tout au long de l'année :
 - l'école d'aéromodélisme tous les mercredis de période scolaire (voire un peu plus), dans notre salle de l'aérodrome, sur le terrain école de Champhol, ou sur le terrain de St-Germain, avec des Polyclub, Easyglider, et Alpha-Club, en double commande ;
 - des séances de vol à St-Germain, avec parfois une affluence record : avions, jets, planeurs, remorquages, drones-multiroteurs, malgré une saison extrêmement ventée et pluvieuse ;
 - du vol indoor au gymnase Fulbert ;
 - du vol circulaire sur le terrain de Champhol, avec des démonstrations pour les élèves et les moniteurs des mercredis ;
 - des réunions du Comité Directeur dans la salle, et de nombreux échanges entre membres.

Rapport Moral – Évènements 2024

Cependant ...



Hors séances de vol, à de rares exceptions près ce sont très souvent les mêmes qui participent aux différents évènements, tels que le salon des associations, la journée portes ouvertes de l'aérodrome, l'école d'aéromodélisme (en salle ou sur le terrain), les diverses tâches en extérieur (roulage de la piste, désherbage, arrosage des arbres, barbecue, ...), ou dans la salle (rangement, nettoyage, tri de matériels, ...), la communication (site internet, page Facebook, ...).

Donc un grand merci à ceux qui consacrent un peu voire beaucoup de leur temps !
Pour mémoire, tel que mentionné dans l'article 6 des statuts, et rappelé dans l'article 2 du règlement intérieur :

« ... chaque membre actif ou associé s'engage à fournir dans l'année à l'association au moins 3 demi-journées de travail bénévole en rapport avec ses compétences »



Rapport Moral – Évènements 2024

Pour autant, il n'est pas question de tenir une comptabilité de la participation de chacun, ni de revenir à des pénalités pour non-participation, comme cela était mentionné dans une précédente version des statuts ! Car les situations personnelles (santé, autres activités ou obligations, éloignement géographique, ...) sont parfaitement respectables.

Mais pour les prochaines manifestations, une participation renouvelée et plus large serait appréciée !





Rapport Moral – Situation des licenciés

80 membres en 2024

(Dont 14 membres associés, licenciés dans un autre club)

6 nouveaux membres pour 2025 (à ce jour)

(dont 2 jeunes élèves et un adulte pour l'école d'aéromodélisme)

Le point complet ne pourra être fait qu'en mars ou avril 2025, avec le retour des beaux jours qui incitent au vol en extérieur.

3 - Rapport Financier – Compte de résultat

DEPENSES	Prévisionnel 2024	Réalisé 2024
TOTAL dépenses	14 200 €	9 739 €
Avec le bénévolat	20 200 €	16 594 €
RECETTES	Prévisionnel	Réalisé
TOTAL recettes	14 200 €	9 447 €
Avec le bénévolat	20 200 €	16 302 €

BENEFICE / DEFICIT	Prévisionnel	Réalisé
TOTAL	- €	- 292 €



Rapport Financier - Trésorerie

	Au 01/10/2023	Au 30/09/2024
Total des fonds propres	13 632 €	13 340 €

- Nous avons pioché très raisonnablement dans cette trésorerie (292 €), notamment pour l'installation de l'alarme dans les containers du terrain de St-Germain à la suite des différents cambriolages de 2022 et 2023, et la plantation d'arbres d'ombrages sur le parking.
- Cette trésorerie est nécessaire pour envisager une dernière réparation des fissures de la piste bitumée, avant une réfection complète dans quelques années, dont le coût sera très supérieur à la trésorerie actuelle.

[Trésorerie du club](#)



Rapport Financier – Quelques chiffres

Taux de subventions (subvention / produits activités) :

2024 : **40,74 %** (2023 : **31,34 %**)

Nombre de jours de trésorerie :

2024 : **521** jours (2023 : **473** jours)

norme $\geq$ 180 jours

Le fonctionnement de notre association est sain.



Rapport Financier – Lettre vérificateurs



Lettre vérificateurs

4 - Approbation des comptes 2023-2024

Club d'Aéromodélisme de Chartres
SITUATION AU 30/09/2024

DEPENSES (en €)			RECETTES (en €)			Commentaires
COMPTES & RUBRIQUES	PREV. 2023	SITUATION à la date	COMPTES & RUBRIQUES	PREV. 2023	SITUATION à la date	
80 01 : Aéro d'initiation	2 500,00 €	2 500,00 €	70 00 : Aéro de modélisme	540,00 €	267,42 €	
01 : achat aéro construction	2 000,00 €	2 000,00 €	01 : recette aéro construction	- €	- €	
02 : achat aéro de pilotage	500,00 €	500,00 €	02 : recette aéro de pilotage	- €	- €	
80 02 : sections planeurs	300,00 €	318,14 €	70 02 : sections planeurs	300,00 €	238,00 €	
01 : aéro	- €	- €	70 02 : sections planeurs	- €	- €	
80 03 : sections FPV	300,00 €	- €	70 03 : sections FPV	300,00 €	- €	
01 : aéro	- €	- €	70 03 : démonstration	- €	- €	
80 10 : activités club	240,00 €	48,00 €	70 04 : activités club	- €	- €	
80 20 : activités extérieures terrain	800,00 €	448,00 €	70 40 : ventes groupées	300,00 €	134,00 €	
80 30 : activités fonctionnement club & réunions	400,00 €	400,00 €	70 80 : ventes exceptionnelles	500,00 €	980,00 €	
80 80 : dépenses exceptionnelles	100,00 €	- €				
81 00 : assurances	240,00 €	240,00 €				
81 10 : achats de services	2 200,00 €	2 948,42 €	71 10 : services divers	- €	- €	
81 20 : loyers et charges	1 300,00 €	1 102,00 €				
82 00 : publications/revues/revues informatique	300,00 €	130,00 €	72 00 : remboursements divers	- €	12,00 €	
82 10 : remboursements de frais	100,00 €	- €				
82 20 : loyers et taxes foncières	70,00 €	70,00 €	74 00 : subventions	4 000,00 €	3 662,00 €	
84 10 : salaires	- €	- €	CHER	- €	- €	
84 20 : charges sociales	- €	- €	département	- €	- €	
85 00 : services et fournitures diverses à l'PPM	2 200,00 €	3 041,00 €	75 00 : services et fournitures	1 000,00 €	200,00 €	
86 00 : frais financiers	80,00 €	47,00 €	76 00 : services des comptes financiers	80,00 €	132,00 €	
87 00 : charges exceptionnelles	- €	- €	77 00 : Produits exceptionnels (Bénéf)	- €	- €	
88 00 : Dotation aux amortissements	- €	- €				
89 10 : Dotation aux provisions pour risques	- €	- €				
Dépenses en attente de ventilation	- €	- €				
TOTAL dépenses	11 100,00 €	10 918,26 €	TOTAL recettes	12 100,00 €	12 419,32 €	
Revenus financiers reçus	10 000,00 €	9 980,00 €	don d'œuvres bénévoles	10 000,00 €	9 980,00 €	
Revenus de dépenses frais de déplacements	1 000,00 €	1 000,00 €	Revenus de dépenses frais de déplacements	1 000,00 €	1 000,00 €	
Total des dépenses	21 100,00 €	21 908,26 €	Total des recettes	22 100,00 €	23 907,32 €	
RECAPITULATIF	- €	1 809,06 €	RECAPITULATIF	- €	- €	
TOTAL GENERAL	21 100,00 €	23 907,32 €	TOTAL GENERAL	22 100,00 €	23 907,32 €	

Chartres le 10/10/2023

[Signature]

Approbation des comptes 2023 – 2024 faisant apparaître un déficit de **292 €**

Vote à main levée

Compte de résultats



5 - Vote du budget prévisionnel 2025

PREVISIONNEL 2025	DEPENSES	RECETTES
TOTAL frais fixes	2 280 €	-
Ecole de modélisme	500 €	250 €
Sections	300 €	-
Animations	100 €	250 €
Fonctionnement / ventes	4 830 €	300 €
Subventions	-	3 900 €
Licences FFAM	800 €	4 500 €
Charges et Produits exceptionnels	4 800 €	4 410 €
TOTAL	13 610 €	13 610 €

TRAVAUX EXCEPTIONNELS pour 2025 :

- Aménagement d'une cage de pilotage mobile (1 000 €)
- Réfection des fissures de la piste bitumée (3 800 €)

Vote à main levée

Prévisionnel 2025



6 Tarifs des adhésions 2025 – Proposition 2026

Contexte

- Nos tarifs en comparaison d'autres clubs d'aéromodélisme, ou d'autres activités sportives ou de loisir.
- Nos charges : entretien de la plateforme Jean-Guesnon (tonte, roulage), et location de la salle (charges comprises).
- Nos recettes : risque de baisse des subventions ?
- Pour autant, le montant des cotisations ne doit pas être un obstacle à l'adhésion !
 - Si nécessaire, contacter confidentiellement l'un des 3 membres du bureau.

Propositions pour 2026

Débattons !



Tarifs des adhésions 2025 et 2026

Tarifs des adhésions 2025

(disponibles sur le site du CAC, rubrique Adhérer)



Microsoft Edge
PDF Document

Adhésion « pratiquant adulte » ou « membre associé »	Part FFAM	Part CLUB
Montant 2025	49 €	56 €
Montant 2026	?	? €

Pour 2025, la FFAM a supprimé la licence « adulte compétition » (+10 € sur le tarif adulte pratiquant) : la licence « adulte pratiquant » est suffisante pour les compétitions en France.

Proposition pour 2026



Document
Microsoft Word

Vote à main levée



7 - Élection de membres du comité directeur

➤ 3 membres sortants en novembre 2024, conformément aux statuts :

- André BOIX
- Loïc GIRARD
- Michel OZOG

Vote à bulletin secret

Rappel des autres membres du comité directeur :

- Étienne BRESSON
- Patrice CHARTIER
- Guy DAVID
- Guillaume FOUCHER
- François GIGOT
- Antoine PELLETIER

➤ Les 3 membres sortants se représentent.

➤ Il reste cependant de la place pour d'autres candidats, qui peuvent se présenter maintenant !



8 - Élection du Président

Des candidats :

Vote à bulletin secret

Étienne BRESSON

**D'autres candidats parmi les membres élus du Comité
Directeur ?**



9 - École d'aéromodélisme



- Trois jeunes élèves (dont 2 nouveaux) à la rentrée de septembre 2024 :
 - Rafael, Larys, Alexis
 - plusieurs jeunes des années précédentes n'ont pas encore donné suite, en raison de multi-activités ou d'études.
- Trois adultes s'initient également en participant aux séances de construction du mercredi, ou en venant chercher des conseils.
- Moniteurs :
 - André BOIX, Étienne BRESSON, Patrice CHARTIER, Daniel FOUJU, Yves JOUIN, Michel OZOG



École d'aéromodélisme

- Attribution de deux petits avions Warbirds en mousse (avec tout l'équipement) par la LAM-CVL, grâce à la ténacité du délégué départemental.
- Mais aussi plusieurs dons de matériel par d'anciens modélistes (abandon de la discipline, déménagement en cours ou à venir, ...).

Dans la mesure de l'adéquation de ces matériels avec l'apprentissage ou le perfectionnement, nous en faisons profiter au maximum les jeunes.

- À débattre : sollicitation de l'agrément FFAM pour l'école d'aéromodélisme.

10 - Section Planeur

Animateur : Patrice Chartier

✓ Résumé activité 2024



✓ Remorquage

✓ Electrique

✓ Planeur Rétro

✓ RES

✓ Voltige

✓ Mousses

✓ F5j

✓ Vol de pente

Groupe WhatsApp @ CAC - Remorquage

11 - Section Multi Rotor

Animateur : Cyrille Vallet

Bilan 2024

- Participation active de Jules et Lucas aux compétitions FPV nationales et inter :
- 5 courses FAI : Allemagne, France, Italie, Bulgarie, Serbie..
- Participation de Jules et Lucas au championnat de France
- Participation de Lucas au championnat du monde de drone Racing en Chine. (Equipe de France classée 4^{ème})

Détail des classements : Jules et Lucas ont fait plusieurs compétitions en France cette année et ils se sont qualifiés au championnat de France. Ils ont fini respectivement 12^{ème} et 6^{ème}.

Lucas a fait 5 courses FAI, Allemagne 11, France 20, Italie 12, Bulgarie 18 et Serbie 13. Il a fini 15^{ème} du classement FAI et a été sélectionné en équipe de France pour le championnat du monde en Chine.

L'équipe de France a fini 4^{ème} et Lucas a fini 46^{ème}



GroupeWhatsapp @ CAC - Drone



12 - Section Vol Circulaire

Animateur : André Boix

Faits marquants :

✓ Construction

✓ Entretien piste

✓ Projet de concours
en 2025



13 - Section Indoor

Animateur : François Gigot

*Salle Fulbert, le dimanche après-midi de 13h30 à 18h30
jusqu'au 27 avril 2025*

Groupe WhatsApp @ CAC - Indoor



Disciplines Indoor : Avion Loisir, F3P, Drone Racer, Drone Soccer, Hélico



14 - Section Avion

Animateur : Guillaume Pouillier

Whatsapp @ CAC - Avion



Générale – 26 novembre 2023





15 - Calendrier 2025

Dates à définir

- Évènements extérieurs avec participation du CAC
- Accueil de groupes d'enfants le mercredi après-midi : selon les demandes.
- Accueil ALAT.
- Salon des Associations.
- Meeting aérien ou journée portes ouvertes de l'aérodrome.



Calendrier 2025

Dates à définir

➤ Évènements organisés par le CAC

- St-Germain : réparation des fissures de la piste bitumée, selon montant des travaux et subventions.
- St-Germain : roulage de la piste et des espaces en herbe, taille des branches sur le chemin, désherbage du parking, ...
- St-Germain : réalisation d'une cage de pilotage.
- Champhol : concours de vol circulaire co-organisé avec le club de Cachan ; préparation du terrain et des accès véhicules (débroussaillage, tonte, ...) ; balisage, installation de barnums, accueil, repas, ...



Calendrier 2025

Dates à définir

- Évènements organisés par le CAC
 - Week-end vintage / barbecue ?
 - Week-end inter-club / barbecue ?
 - Dimanche après-midi Indoor / découverte / initiation ?
 - Entraînement inter-club drone racing ?
- Séance de QPDD (Qualification de Pilote de Démonstration), en vue d'une JPO pour les 50 ans du CAC en 2026 !
- **Assemblée Générale 23 novembre 2025 : à noter dès à présent dans vos agendas**

16 - Questions diverses



- ✓ Formation – accompagnement aux règles DGAC (attestation de télépilote, enregistrement des modèles, numéro d'exploitant UAS) :
 - ✓ Oui, nous proposerons à nouveau des séances à la salle pour aider ceux qui le souhaitent à réussir ces formalités. Prendre contact directement avec le secrétaire ou le président.

- ✓ Subvention de la LAM en cas de participation des adhérents à des concours internationaux :
 - ✓ Oui, nous aurions pu demander une subvention à la LAM, mais nous avons été informés trop tardivement de la participation de Lucas Beaudoin à ce championnat du monde.



17 – Mise à l'honneur

- Lors de l'AG 2023, le Comité Directeur avait décidé avec enthousiasme et unanimité de nommer Daniel FOUJU, Président d'honneur du CAC. À la suite, il avait été retenu par la ville de Chartres pour la promotion 2024 de « bénévole méritant » lors de la cérémonie de vœux aux associations en janvier 2024 à l'Hôtel de Ville et d'Agglomération
- Pour cette AG 2024, nous avons décidé de mettre à l'honneur la jeunesse :
 - Hugo HENNEQUIN, qui après plusieurs années à l'école d'aéromodélisme, vient de réussir son BIA – Brevet d'Initiation Aéronautique.
 - Hugo FOUCHER, qui après une pratique aéromodéliste soutenue, s'est glissé avec succès dans les fuselages des grands planeurs, en participant à un premier concours de vol à voile à Bailleau avec des résultats flatteurs (1 place de 1^{er}, 1 place de 2^{ème}, 1 place de 3^{ème}, sur 8 épreuves).
 - Lucas BEAUDOUIN, 4^{ème} pilote français et 15^{ème} pilote mondial au classement de la saison FAI de drone racing, qui faisait partie des 4 pilotes représentant la France au championnat du monde en Chine, du 30 octobre au 3 novembre.



Assemblée Générale – 24 novembre 2024





Compte-rendu de l'Assemblée Générale

- ✓ **Début de l'AG à 10h00**
- ✓ 43 présents ou représentés (7 pouvoirs), sur 80 membres inscrits au jour de l'AG, quorum largement atteint pour les points à l'ordre du jour (1/4 des membres, soit 20).
- ✓ Compte rendu de l'assemblée générale du 26 novembre 2023 : approuvé à l'unanimité.
- ✓ Comptes 2024 : approuvés à l'unanimité.
- ✓ Budget prévisionnel 2025 : approuvé à l'unanimité.
- ✓ Vérificateurs aux comptes pour 2025 : Christophe Boulet et Yves Jouin.
- ✓ Cotisation part club (hors FFAM) pour 2026 : 48 € (+ 2 €) pour les adultes, 41 € (+ 0,50 €) pour Junior 1 et Junior 2, 33 € (+ 0,50 €) pour les cadets, 17 € (+ 1 €) pour les étudiants : tarifs approuvés avec 42 voix, et 1 abstention.
- ✓ Élection du comité directeur :
 - Réélection au comité directeur des 3 membres sortants, à l'unanimité : André Boix, Loïc Girard, Michel Ozog.
- ✓ Élection du président : réélection d'Étienne Bresson, à l'unanimité.
- ✓ Mise à l'honneur de 3 jeunes du CAC, avec remise d'un bon d'achat de 50 € chez Alpha Models.
 - ✓ Hugo Hennequin, Hugo Foucher, Lucas Beaudouin.
- ✓ **Fin de l'AG à 12H10**

